



ENTRE CANAL ET ARMANÇON

Buffon

Niveau de difficulté : moyen

Durée : 5h40

Longueur : 17 km

Balisage : jaune




Lieu de départ :



Vous pouvez retrouver le circuit complet en téléchargeant gratuitement notre appli, [Balades en Bourgogne](#), sur [App Store](#) et [Google Play Store](#)

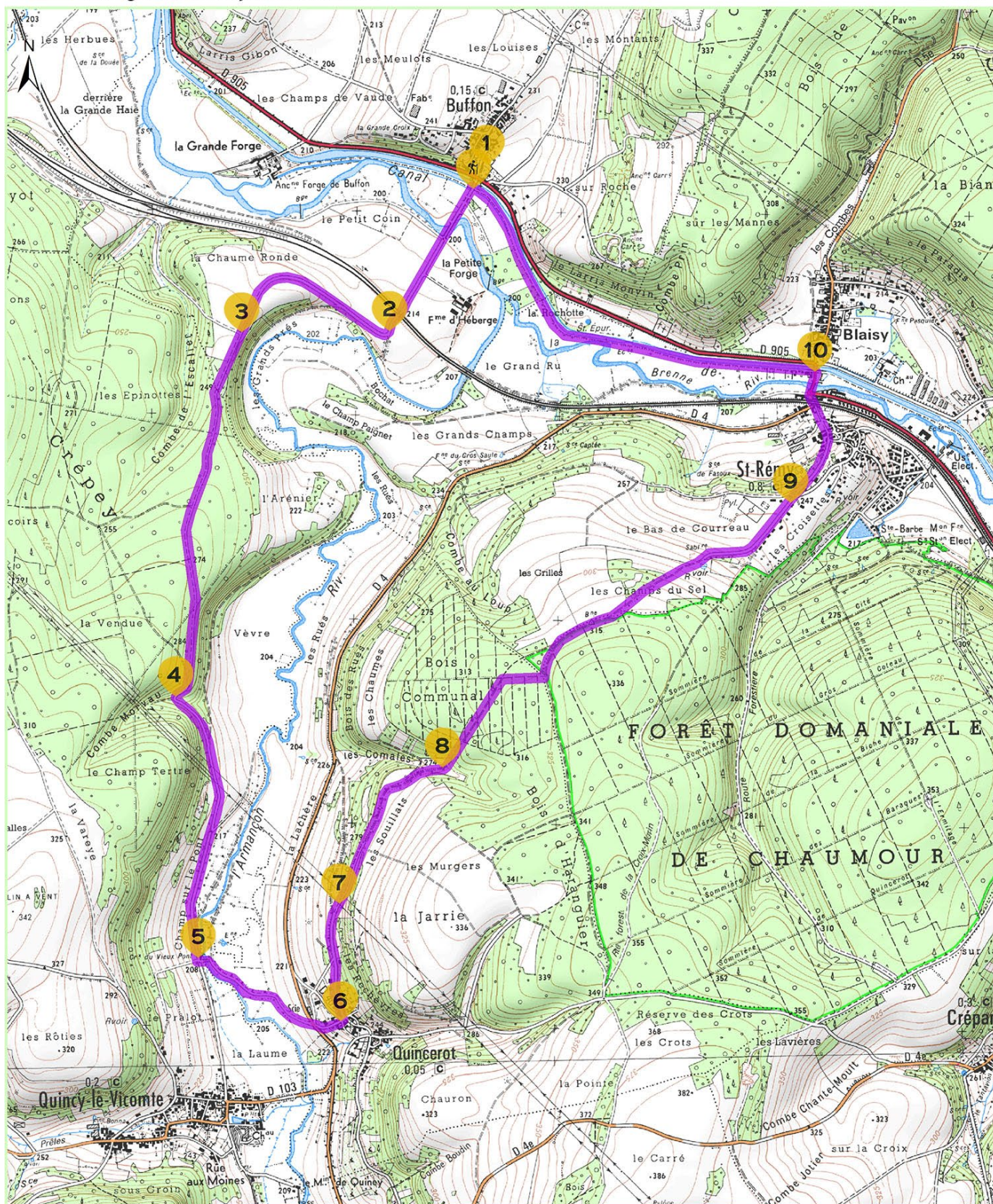
Sentier Entre Canal et Armançon

Légende

-  **Départ**
-  **Circuit de randonnée**
-  **Balisage de couleur jaune sur le terrain**

Circuit de 17 km
durée approximative 5h40

-  Bonne direction
 -  Tournez à gauche
 -  Tournez à droite
 -  Mauvaise direction
- 1:25 000





ENTRE CANAL ET ARMANÇON

DESCRIPTIF DU CIRCUIT

Georges Louis Leclerc, Comte de Buffon est le protagoniste de cette balade. La grand forge, chef-d'œuvre du patrimoine industriel, rassemble en un seul lieu dans un style classique et élégant toutes les étapes de la fabrication du fer : le haut fourneau, l'affinerie, la fenderie... Elle est un monument historique privé ouvert à la visite depuis 1978. Allez, c'est parti.

LE PARCOURS

- 01.** Départ : Buffon, parking près du pont du canal. Franchir le canal de Bourgogne par le pont. Continuer tout droit. Prendre le pont sur l'Armançon, laisser à gauche le chemin de la ferme d'Héberge. Passer au-dessus de la voie TGV. A 100 m
- 02.** Virer à droite. A 1 km
- 03.** Laisser à droite un large chemin, et l'Armançon. 200 m plus loin, entrer dans le bois de Crépey. Parcourir 1.4 km en gardant la même direction et couper
- 04.** La combe Morvau à son extrémité. A la sortie du bois, passer sous la ligne à haute tension et continuer en très faible descente pour rejoindre l'Armançon au carrefour de
- 05.** La croix du Vieux Pont. Traverser l'Armançon puis la D4 (prudence), monter en face la rue qui mène au village.
- 06.** Sur la petite place (fontaine), tourner à gauche sans redescendre.
- 07.** Suivre le balisage jaune en forêt. Le chemin de Saint-Rémy passe sous la ligne à haute tension, longe une zone cultivée sur les souillats et laisse
- 08.** Une maison à gauche. Traverser le bois communal, longer la lisière de la Forêt Domaniale de Chaumour sur 300 m et descendre à
- 09.** Saint-Rémy que l'on traverse par la rue de Quincerot, la rue des Roches, la Grande Rue de Saint-Rémy, la rue de Semur.
- 10.** Après le rond-point, traverser la Brenne et, juste avant le canal, prendre à gauche la rue du 8 mai 1945 qui se prolonge par le chemin de halage à suivre sur 2.1 km pour rejoindre le point de départ.